

UNE FEMME QUI S'ADRESSE À VOUS  
EST PEUT-ÊTRE VICTIME DE VIOLENCES.  
CONSEILS POUR AIDER & ORIENTER EN ÎLE-DE-FRANCE

**1** FEMME SUR 3  
A ÉTÉ VICTIME DE **VIOLENCES**  
PHYSIQUES OU SEXUELLES  
AU MOINS UNE FOIS DANS SA VIE  
→ DEPUIS L'ÂGE DE 15 ANS ←



[orientationviolences.hubertine.fr](https://orientationviolences.hubertine.fr)



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Région  
île de France

# COMPRENDRE ET AGIR

Les violences envers les femmes se manifestent à travers des paroles et des comportements, et s'exercent sous de multiples formes: **verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, cyberviolences, féminicides**. Ces violences sont perpétrées à tout moment de la vie, au sein du couple ou de la famille, mais aussi au travail, à l'école ou à l'université, et dans l'espace public. Le continuum de violences comprend également les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, la traite à des fins d'exploitation sexuelle.



Au moins 146 femmes ont été tuées par leur (ex) conjoint en 2019 en France.<sup>1</sup>

## ► POURQUOI AGIR ?

En tant que: travailleur/travailleuse social, professionnel-le de santé, avocat-e, policier/ policière, gendarme, magistrat-e, professionnel-le de la protection de l'enfance, agent-e d'accueil...

**Votre rôle est essentiel dans l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences.** En libérant la parole, **vous contribuez à rompre leur isolement et vous facilitez leurs démarches.**

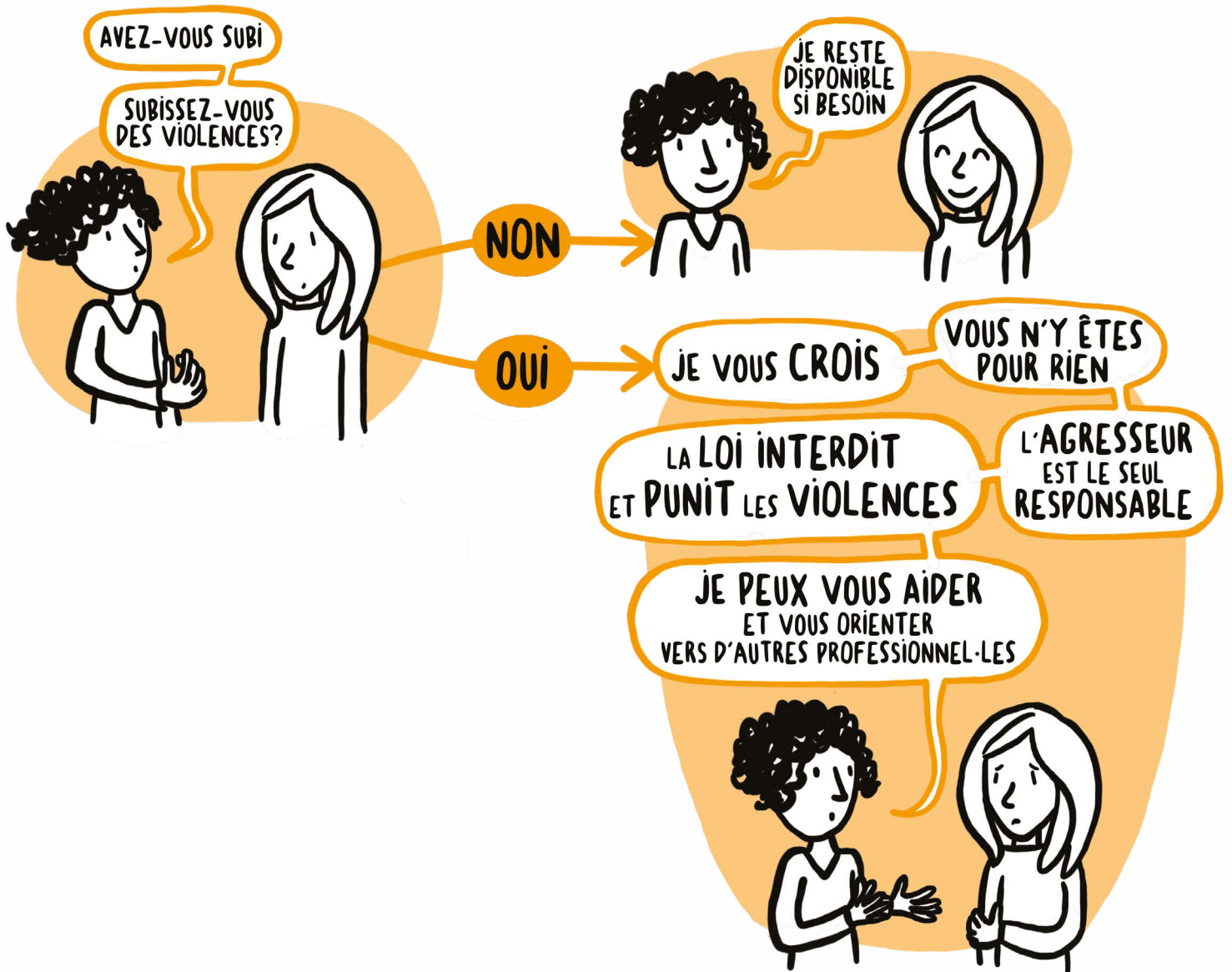
<sup>1</sup>Rapport de la Délégation aux victimes des directions générales de la police et de la gendarmerie, 2020.

# REPÉRER LES VICTIMES

/ **Soyez particulièrement vigilant·e** si une femme est désorientée, épuisée, repliée sur elle-même.

/ **Les signes ne sont pas toujours visibles** et les victimes n'en parlent pas, du fait de la honte et de la culpabilité ressenties. Derrière une demande de logement, d'aide financière, de soins ou d'IVG peut se cacher une situation de violences.

**Vous pouvez interroger systématiquement et simplement les femmes reçues en entretien sur les violences qu'elles auraient subies.**



# ACCUEILLIR ET ORIENTER UNE VICTIME

« Face à une femme ou une jeune fille victime de violences, quelles attitudes professionnelles adopter ? »

## 1 Créez un cadre sécurisant

L'entretien doit avoir lieu en privé et de manière confidentielle, en l'absence de membres de sa famille; limitez les allées et venues autour d'elle; demandez-lui si elle souhaite garder la porte ouverte ou non; si elle veut être assise ou debout...

## 2 Adoptez une écoute active et bienveillante

La victime a subi un traumatisme, récemment ou non, et elle n'a pas été entendue ni respectée dans ses volontés. Donnez du crédit à sa parole. Déculpabilisez et rassurez-la.

## 3 Agissez à votre niveau

Vous êtes légitime pour l'aider dans ses démarches. Pour aider cette femme à faire valoir ses droits et/ou obtenir une ordonnance de protection, vous pouvez établir à sa demande un certificat médical ou une attestation. Vous trouverez des modèles sur : [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)

## 4 Identifiez le danger encouru

N'hésitez pas à lui demander si elle a peur, si elle subit des menaces, des représailles, si elle est suivie, si elle se sent surveillée à travers son téléphone, afin de repérer une éventuelle situation de danger pour elle et/ou pour ses enfants.



En cas de danger immédiat pour la vie et la sécurité (conjoint armé, menaces de mort), appelez la police ou la gendarmerie en composant le 17. Pour développer une stratégie de protection, consultez les ressources spécialisées : [orientationviolences.hubertine.fr/ressources](http://orientationviolences.hubertine.fr/ressources)

## 5 Orientez vers des associations spécialisées

Pour sortir des violences, un accompagnement spécialisé pluri-professionnel est essentiel: juridique, social, psychologique, médical, hébergement... À l'aide de la cartographie, orientez-la vers des associations spécialisées en Île-de-France qui l'accompagneront sur ses besoins spécifiques. [orientationviolences.hubertine.fr](http://orientationviolences.hubertine.fr)

## 6 Respectez son choix

Laissez-la contacter les dispositifs par elle-même, sauf si elle vous demande une aide. Si elle ne veut pas contacter les associations tout de suite ou porter plainte, parce qu'elle ne se sent pas prête ou qu'elle craint pour sa sécurité et celle de ses enfants, respectez son choix. Grâce à votre aide, elle saura qui contacter le moment venu.



# UNE CARTOGRAPHIE POUR ORIENTER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES VERS UNE AIDE...



[orientationviolences.hubertine.fr](https://orientationviolences.hubertine.fr)



**3919**

**LE NUMÉRO NATIONAL ANONYME ET GRATUIT,** animé par la Fédération nationale solidarité femmes, propose une écoute et des conseils spécialisés aux femmes victimes de violences, ainsi qu'aux professionnel·les qui les accompagnent.

## SE FORMER

**Formez-vous sur les violences faites aux femmes pour améliorer votre pratique professionnelle:** comprendre les spécificités de ces violences, leurs conséquences sur les victimes et comment agir face à ces situations.



/ Des outils pédagogiques (vidéos, livrets) d'auto-formation à destination des professionnel·les réalisés par la MIPROF: [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)

/ Des vidéos courtes sur les mécanismes des violences faites aux femmes, le parcours de sortie et l'accompagnement des professionnel·les, par le Centre Hubertine Auclert: [comprendre-egalite.com](http://comprendre-egalite.com)

/ Des sessions de sensibilisation et de formation: consultez la page «s'informer et se former» sur le site de la cartographie. Des formations sur mesure peuvent être proposées à vos équipes par les structures référencées: [orientationviolences.hubertine.fr](http://orientationviolences.hubertine.fr)



**Organisme associé de la Région Île-de-France**, le Centre Hubertine Auclert (association loi 1901) est le Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes. Il fédère à ce jour 217 membres: 135 associations, 16 syndicats et 66 collectivités locales.

Le Centre Hubertine Auclert contribue, avec l'ensemble de ses membres, à **la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre**, et à **la lutte contre les violences faites aux femmes**, à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise et des ressources sur ces thèmes aux actrices et acteurs qui œuvrent sur le territoire francilien.

[hubertine.fr](http://hubertine.fr)